

DEPARTEMENT  
DU  
VAL DE MARNE

## COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT  
DE NOGENT

EXTRAIT  
du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 10 décembre, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mercredi 4 décembre 2024, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 27

#### Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire  
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,  
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Monsieur Christophe ARZANO, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.  
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGO, Madame Nicole BROCARD, Monsieur Didier SALAÛN, Madame Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Madame Anne-Sophie DUGUAY, Madame Rosa SAADI, Monsieur Julien PARFOND, Monsieur Stefano TEILLET, Monsieur Serge GODARD, Monsieur Robin ONGHENA, Madame Marilynne LANTRAIN, Monsieur Augustin KUNGA, Madame Djedjiga ISSAD, Conseillers municipaux.

#### Ont donné pouvoir :

Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.  
M. Didier KHOURY à M. Jean-Antoine GALLEGO.  
Mme Sandrine LALANNE à M. Robin ONGHENA.

#### Absents excusés :

#### Absents :

M. BRAYARD Thierry, M. PINEL Vincent, M. MAINGE Pascal.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGO

**DELIBERATION**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-39,  
Vu la délibération n°2016/D123 du Conseil municipal en date du 26 septembre 2016 relative à l'adhésion de la commune au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne,

Vu la circulaire 2024-14 du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne transmettant le rapport d'activité 2023,

Vu le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne relatif à l'année 2023,

Vu la délibération n°2024-06-02 du 11 juin 2024 approuvant le compte administratif du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne pour l'année 2023,

Vu la circulaire n°2024-09 du 2 juillet 2024 relative à la communication du compte administratif pour l'année 2023,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020DELIB0078 du 17 juillet 2020 désignant Monsieur Rodolphe CAMBRESY et Madame Chrystel DERAY pour représenter la commune au comité syndical du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne,

Vu l'avis favorable de la commission 1 (Urbanisme, Sécurité, Démocratie Participative, Vie Administrative, Anciens Combattants et Commémoration, Juridique) en date du 5 décembre 2024,

Considérant que ce rapport doit faire l'objet d'une communication au Conseil municipal en séance publique,

Après avoir entendu la présentation du rapport d'activité par les délégués de la commune au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne,

Après en avoir délibéré, et par 30 voix pour

**ARTICLE UNIQUE :** PREND ACTE de la communication du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) pour l'année 2023.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

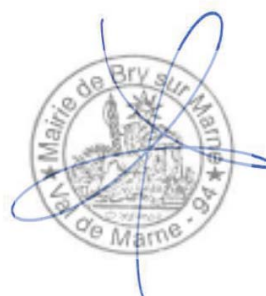
Publiée le : 16 décembre 2024

Secrétaire de séance  
Jean-Antoine GALLEGRO



Pour copie conforme,  
Le Registre dûment signé,  
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne



# RAPPORT

## D'ACTIVITÉ 2023

---



# SOMMAIRE

## LE SIFUREP

**P.5-6**

- Un Syndicat funéraire essentiel au service du territoire francilien
- Une gouvernance plurielle

---

## CHIFFRES CLÉS 2023

**P.7-9**

---

## AU SERVICE DES FAMILLES ENDEUILLÉES

**P.10-14**

- Une offre obsèques de qualité à coût maîtrisé
- Des établissements funéraires au plus près des besoins des familles

---

## L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DE LA RÉGION PARISIENNE

**P.15-18**

- Une expertise technico-juridique et des outils pour éclairer les décisions
- Des évènements pour nourrir les échanges et les connaissances
- Une centrale d'achat pour simplifier et maîtriser les coûts de gestion funéraire

---

## LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

**P.19-22**

- Listes et cartes des villes adhérentes au syndicat et à la centrale d'achat
- Liste des délégués titulaires et suppléants

# ÉDITO DU PRÉSIDENT



## “ 2023, une année marquée par la flambée du prix du gaz et de l'électricité

Le SIFUREP est reconnu comme un acteur majeur du Funéraire en Ile de France. Il participe au développement du service public funéraire et à la régulation de ce marché très concurrentiel. En négociant les tarifs obsèques, de crémation ou de séjour en chambre funéraire, il permet aux familles de ses villes adhérentes de bénéficier d'un accompagnement humain et de qualité à des prix négociés.

2023 a été marquée par la flambée des prix du gaz et de l'électricité. Grâce à la relation de confiance entre le SIFUREP et ses délégataires, la hausse n'a que faiblement impacté le prix des crémations. En effet, la SEM Ville de Paris et OGF, en accord avec le SIFUREP, ont décidé de ne pas appliquer les indexations prévues afin de protéger les familles endeuillées et de consolider le partenariat entre le Syndicat et ses délégataires.

Le nombre d'adhésions au SIFUREP et à sa centrale d'achat a continué de croître et les événements de plus en plus nombreux organisés par le Syndicat ont permis aux villes de se retrouver pour échanger sur de nombreuses thématiques comme l'aménagement des cimetières ou encore le sujet délicat du deuil périnatal.

Enfin, le SIFUREP a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine en décembre afin de soutenir et promouvoir la restauration du Patrimoine sépulcral des villes adhérentes et de leurs familles. Gageons que cette collaboration sera fructueuse et permettra à de nombreuses villes adhérentes de bénéficier d'accompagnements financiers pour la rénovation de leur patrimoine funéraire !

Je suis heureux de vous faire parvenir ce rapport d'activité et vous en souhaite une bonne lecture.

Jacques KOSSOWSKI,  
Président du SIFUREP, Maire de Courbevoie.



# LE SIFUREP

## UN SERVICE PUBLIC FUNÉRAIRE ESSENTIEL

Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne, le SIFUREP a pour missions d'organiser, de gérer et de contrôler le service public funéraire, sur le territoire d'Île-de-France, pour le compte des collectivités qui y sont adhérentes.

Le SIFUREP est le partenaire privilégié des collectivités adhérentes dans le domaine du funéraire. Il permet :

- pour les familles d'accéder à un service public funéraire et à des équipements de qualité à un prix maîtrisé,
- d'obtenir des conseils dans l'application de la réglementation et dans l'information des administrés,
- de participer à des débats et de bénéficier d'études prospectives, notamment autour d'un colloque annuel sur les grands thèmes funéraires, pour anticiper les besoins à venir.

Ces missions sont exercées avec éthique et transparence dans le respect de la déontologie du service public. Pour les mener à bien, le SIFUREP utilise des outils juridiques tels que les marchés publics ou bien encore les délégations de service public.

## UNE GOUVERNANCE PLURIELLE

Le SIFUREP est administré par 111 délégués syndicaux et autant de suppléants désignés par les collectivités adhérentes et issus de leur assemblée délibérante. Ces élus composent le Comité syndical, l'instance qui délibère sur les décisions engageant l'avenir du SIFUREP et qui fixe ses orientations, dont la mise en œuvre est ensuite pilotée par l'équipe du SIFUREP sous l'impulsion de son directeur général.

En 2023, le Comité syndical s'est réuni 4 fois et a voté 55 délibérations sur les choix stratégiques tels que les délégations de service public, le budget et la politique générale du Syndicat. Un Comité syndical exceptionnel a été convoqué en février pour voter les avenants relatifs à la limitation de l'augmentation des tarifs de crémations suite à l'évolution du prix du gaz et de l'électricité.

Ces Comités syndicaux sont préparés en amont par un Bureau syndical, composé de 13 membres (1 président et 12 Vice-Présidents). En 2023, le Bureau du SIFUREP s'est réuni à 5 reprises pour préparer les affaires soumises au Comité.

Le funéraire est un secteur particulier. Il concerne une mission de service public que tout citoyen sollicite à un moment donné de sa vie, dans une situation de deuil et donc de vulnérabilité. Mais il est aussi un secteur ouvert à la concurrence, avec de forts enjeux économiques. Cette particularité renforce les exigences de transparence et de régulation par les pouvoirs publics. Le SIFUREP fait partie de ces acteurs publics de contrôle et de régulation.

Le Syndicat dispose également de deux commissions syndicales ayant pour mission l'étude et l'examen préparatoire de sujets par type de prestations.

## CES DEUX ORGANES SONT :

- La commission «équipements funéraires» traitant toutes les questions relatives aux crématoriums et aux chambres funéraires du SIFUREP.
- La commission « services funéraires » traitant de tous les services funéraires mis en œuvre par le SIFUREP comme le service extérieur des pompes funèbres, la centrale d'achat et les consultations funéraires.

Ces commissions se réunissent 1 fois par an.



**Jacques  
KOSSOWSKI**  
Président du SIFUREP  
Maire de Courbevoie



**Christian  
METAIRIE**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
Maire d'Arcueil



**Jean  
MILCOS**  
2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Conseiller municipal  
de Clamart



**Hassan  
HMANI**  
3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Conseiller municipal  
de Nanterre



**Bernard  
GAHNASSIA**  
4<sup>ème</sup> Vice-Président  
Maire-adjoint  
de Puteaux



**Serge  
FRANCESCHI**  
5<sup>ème</sup> Vice-Président  
Maire-adjoint  
d'Alfortville



**Claire  
DELESSARD**  
6<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Conseillère municipale  
de Maisons-Alfort



**Fatah  
AGGOUNE**  
7<sup>ème</sup> Vice-Président  
Maire de Gentilly



**Stéphane  
PERRIN-BIDAN**  
8<sup>ème</sup> Vice-Président  
Maire-adjoint  
de Suresnes



**Eveline  
NOURY**  
9<sup>ème</sup> Vice-Président  
1<sup>ère</sup> Maire-adjointe  
de Boissy-saint-  
Léger



**Samira  
YAZIDI**  
10<sup>ème</sup> Vice-Président  
Conseillère municipale  
d'Épinay-sur-Seine



**Christian  
LAGRANGE**  
11<sup>ème</sup> Vice-Président  
Conseiller municipal  
des Lilas



**Éric  
COUTURE**  
12<sup>ème</sup> Vice-Président  
Maire-adjoint au  
Perreux-sur-Marne





# CHIFFRES CLÉS 2023

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION

La France compte 68,3 millions d'habitants, soit 0,3 % de plus qu'un an auparavant. 66,1 millions résident en France métropolitaine et 2,2 millions dans les cinq départements d'outre-mer.

En 2023, 678 000 bébés sont nés en France. C'est 6,6 % de moins qu'en 2022 et près de 20 % de moins qu'en 2010, année du dernier pic des naissances. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,68 enfant par femme en 2023, contre 1,79 en 2022. Depuis la Seconde Guerre mondiale, cet indicateur n'a jamais été aussi bas hormis en 1993 et 1994. L'âge moyen à la maternité est de 31 ans, le même qu'en 2022 (il était de 29,5 ans il y a 20 ans).

L'espérance de vie à la naissance est de 85,7 ans pour les femmes et 80 ans pour les hommes. Elle dépasse ainsi les niveaux de 2019, avant Covid.

”

**L'ESPÉRANCE DE  
VIE À LA NAISSANCE  
EST DE 85,7 ANS  
POUR LES FEMMES  
ET 80 ANS POUR  
LES HOMMES.**

## FORTE BAISSÉ DE LA MORTALITÉ EN 2023

Le nombre de décès est estimé à 631 000 pour 2023. C'est 44 000 de moins (-6,5 %) qu'en 2022, année marquée par un regain de la pandémie de Covid-19 avec le variant Omicron, trois périodes de fortes chaleurs et une épidémie de grippe hivernale précoce en fin d'année. Le pic de décès en décembre 2022 est le troisième pic le plus élevé sur toute la période de 2020 à 2022, après ceux constatés lors des deux premières vagues de Covid19 de 2020 (en avril et en novembre). Début 2023, l'épidémie de grippe s'est

poursuivie, mais avec une intensité moindre et les épisodes caniculaires de l'été ont été nettement moins soutenus. Avec l'arrivée des générations du baby-boom à des âges de forte mortalité, le nombre de décès a tendance à augmenter plus vite sur les dix dernières années (+0,7 % par an en moyenne entre 2004 et 2014, puis +1,9 % entre 2014 et 2019). L'augmentation de la mortalité a cependant été sans commune mesure en 2020 du fait des pics de mortalité lors des deux premières vagues de la pandémie et les décès sont restés à un niveau élevé en 2021 et 2022. En 2023, le taux de mortalité infantile est de 4,0 décès pour 1 000 naissances vivantes. Après avoir reculé très fortement au cours du vingtième siècle, ce taux ne baisse plus depuis 2005.



## LES OBSÈQUES SIFUREP

- **Convois funéraires assurés par le délégataire OGF** (enseigne commerciale PFG et Dignité Funéraire) :
- **5 329 obsèques** contre 4 966 en 2022, dont :
- **1 406 aux tarifs forfaitaires** négociés par le SIFUREP (684 inhumations et 722 crémations),
- **270 obsèques** de personnes sans ressources,
- **135 obsèques** d'enfants de moins de 1 an.

### Crémations et admissions assurées par la SEM Ville de Paris et OGF :

Les 5 crématoriums ont réalisé plus de **9 619 crémations** contre 9 207 en 2022.

Les 2 chambres funéraires ont totalisé **2 323 admissions** contre 2 354 en 2022.

**3** NOUVELLES  
ADHÉSIONS  
AU SYNDICAT

**111** VILLES ADHÉRENTES  
AU SIFUREP  
AU 31 DÉCEMBRE 2023

**72** ADHÉRENTS  
À LA CENTRALE D'ACHAT

# LE BUDGET DU SYNDICAT

## LES RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement représentent un total de **1 255 297,33 €**.

Elles sont constituées par :

- les frais de contrôle versés par les délégués au titre des contrats de délégation de service public conclus par le Syndicat,
- la cotisation des communes adhérentes au Syndicat,
- les cotisations à la centrale d'achat ainsi que la souscription aux différents marchés

Pour la section d'investissement, les recettes totales s'élèvent à **130 906,38 €** et sont constituées en totalité par les amortissements, le remboursement des investissements pour le cimetière de Villetaneuse, le résultat d'investissement reporté, le fonds de compensation pour la TVA et l'excédent de fonctionnement capitalisé.

**1 255 297,33 €**  
RECETTES RÉELLES  
DE FONCTIONNEMENT

## LES DÉPENSES

Les dépenses réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à **1 034 523,75 €** (hors restes à réaliser).

Elles sont essentiellement constituées par :

- **les charges à caractère général** : qui représentent les dépenses nécessaires à l'administration du Syndicat et à l'accomplissement de ses missions ;
- **les charges du personnel** ;
- **les autres charges de gestion courante** ;
- **les dépenses exceptionnelles**.

Les dépenses d'investissement s'élèvent pour leur part à **83 880,80 €** (hors restes à réaliser).

**1 034 523,75 €**  
DÉPENSES RÉELLES DE LA SECTION  
DE FONCTIONNEMENT



# AU SERVICE DES FAMILLES ENDEUILLÉES

## UNE OFFRE OBSÈQUES DE QUALITÉ À COÛT MAÎTRISÉ

### UN PEU D'HISTOIRE...

En 1905, le service extérieur des pompes funèbres (SEPF), soit l'organisation des ob-sèques (hors cérémonies religieuses) est confié aux communes. La Loi du 8 janvier 1993 supprime, ensuite, le monopole com-munal des pompes funèbres et donne aux familles la liberté de choisir leur entreprise funéraire. Les villes ont alors eu la possibilité de maintenir un SEPF public en régie municipale ou de le confier à un Syndicat comme le SIFUREP. Certaines villes décident, quant à elles, de laisser les entreprises privées gérer complètement cette mission.

En 2023, 111 d'Île-de-France villes ont opté pour une régulation publique du SEPF en adhérant au SIFUREP.

En tant qu'autorité concédante, le SIFUREP a confié, via une procédure de délégation de service public (DSP), cette mission à un opérateur funéraire. Il s'agit d'une procédure qui permet d'encadrer la qualité des prestations et les prix pratiqués, tout en assurant un contrôle précis et transparent du délégataire.

**1905**

Le SEPF est confié aux communes

**1993**

La Loi donne la liberté aux familles le choisir leur entreprise funéraire

### UN CONTRAT ENCADRÉ ET CONTRÔLÉ

Le SIFUREP s'assure que les services sont dispensés dans le respect des principes du service public, avec qualité et souci d'égalité de traitement.

Le délégataire a l'obligation de rendre compte, chaque année, pendant toute la durée de la délégation, des prestations délivrées aux familles sur l'ensemble du territoire des collectivités adhérentes.

Le SIFUREP exerce également un contrôle via des enquêtes évaluant la qualité du service rendu, le respect des procédures avec notamment l'information faite sur l'offre tarifaire du SIFUREP auprès des familles éligibles.



## QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ?

Pour que les villes et leurs habitants puissent bénéficier des offres proposées par le Service Extérieur des Pompes Funèbres du SIFUREP il faut cumuler les conditions suivantes :

- le défunt doit être domicilié sur le territoire d'une commune adhérente au SIFUREP ;
- le défunt doit être décédé sur le territoire d'une commune adhérente au SIFUREP ou sur la ville de Paris intra-muros ou, en Île-de-France à 10 km maximum d'une commune située sur le territoire du SIFUREP ;
- la mise en bière doit être effectuée sur le territoire d'une commune adhérente au SIFUREP ou sur la ville de Paris ;

## QUELS AVANTAGES POUR LES FAMILLES ET LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES ?

- Des tarifs remisés sur le catalogue général PFG et Dignité Funéraire : le tarif des prestations pour les familles de villes adhérentes au SIFUREP est inférieur de 10 % en moyenne aux tarifs appliqués au grand public.
- Des forfaits réservés aux familles de villes adhérentes :
  - 1 599 € TTC pour une crémation\*
  - 1 999 € TTC pour une inhumation\*
- La gratuité des obsèques des enfants de moins d'un an et une remise de 50% des frais d'obsèques pour les enfants de 1 à 18 ans.
- La prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources dès lors qu'elles sont décédées sur le territoire des communes adhérentes, sur la base d'une attestation du Centre Communal d'Action Sociale ( établie par une ville adhérente ).

### \*Ces forfaits comprennent :

- L'organisation et la préparation des obsèques, le convoi avec corbillard et chauffeur, les porteurs, un maître de cérémonie, le cercueil, le capiton et l'emblème.

- la cérémonie, la crémation ou l'inhumation doivent se dérouler sur le territoire d'une commune adhérente au SIFUREP.

Le SIFUREP actualise et édite, chaque année, un encart tarifaire SIFUREP précisant les prix et contenus des forfaits proposés aux familles endeuillées. Ce service n'étant pas exclusif, les familles restent libres de choisir leur opérateur funéraire. Ce document est mis à disposition dans les services état civil des mairies et dans le réseau d'agences OGF.



POUR SEULEMENT  
**0,05645€**  
PAR HABITANT/ PAR AN

À noter que ces forfaits ne comprennent pas : le transport de corps avant mise en bière ni le séjour en chambre funéraire.

## PROCÉDURE ET TARIF D'ADHÉSION POUR LES VILLES

L'adhésion d'une commune au Syndicat se déroule selon les modalités suivantes, conformément à l'article L.5211-18 du Code général des collectivités territoriales :

1. La collectivité candidate doit prendre une délibération favorable à l'adhésion au SIFUREP.
2. Cette délibération doit être transmise en préfecture et au Syndicat.
3. Le Comité syndical du SIFUREP se prononce sur cette adhésion.
4. La délibération du Comité syndical est notifiée aux adhérents du Syndicat. Chacun des adhérents doit ensuite se prononcer sur l'adhésion dans un délai de trois mois. À défaut de délibération dans ce délai, de la part des adhérents, l'adhésion est réputée favorable.
5. L'adhésion est ensuite définitivement prononcée par arrêté inter préfectoral.





## DES ÉTABLISSEMENTS FUNÉRAIRES AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES FAMILLES

### LES CHAMBRES FUNÉRAIRES

Les chambres funéraires sont des équipements qui accueillent les corps des personnes décédées avant l'inhumation ou la crémation. Elles comprennent une partie technique à l'usage exclusif des personnels et une partie réservée aux familles pour leur accueil et leur recueillement.

La chambre funéraire de Montreuil dont la convention de concession a été attribuée à OGF en 2008 et rénovée en 2017 a assuré 905 admissions en 2023.

La chambre funéraire de Nanterre dont la convention de concession a été attribuée à OGF en 2007 a assuré 1 418 admissions en 2023.



Le SIFUREP gère **5 crématoriums et 2 chambres funéraires** au travers de contrats de délégation de service public.

En tant qu'autorité concédante pour ces équipements, le SIFUREP établit le cahier des charges qui définit le contenu et les conditions d'exécution du service au sein de ces équipements, choisi les délégataires qui ont pour mission d'exploiter ces équipements et a en charge le contrôle de leurs activités, dans le respect d'un service public funéraire de proximité de qualité.

# 5

CRÉMATORIUMS

# 2

CHAMBRES  
FUNÉRAIRES



## LES CRÉMATORIUMS

Les crématoriums sont les établissements où sont crématisés les corps des défunts. Ils comprennent une partie technique à l'usage exclusif des personnels et une partie réservée aux familles pour leur accueil et recueillement. Ils disposent tous d'un jardin du souvenir pour les familles qui souhaitent disperser les cendres du défunt sur place. Pour répondre à l'augmentation des demandes de crémation, le Syndicat a négocié des contrats de délégations de service publics pour la construction et l'exploitation de plusieurs équipements géographiquement répartis en Île-de-France et satisfaire ainsi le mieux possible ce besoin.

### Le crématorium de Champigny-sur-Marne

dont la convention de concession a été attribuée le 1er octobre 2005 à la SEM funéraire de la ville de Paris est en fonctionnement depuis mars 2007. Il a réalisé 1 971 crémations en 2023.

### Le crématorium du Parc à Clamart

dont la convention de concession a été attribuée en 2004 à la société OGF est en activité depuis 2007. Il a réalisé 2 507 crémations en 2023.

### Le crématorium de Montfermeil

dont la convention de concession a été attribuée en février 2018 à OGF. Cet équipement a été inauguré en octobre 2019. Il a réalisé 1 431 crémations en 2023.

### Le crématorium du Mont-Valérien à Nanterre

dont la convention de concession a été attribuée en 1997 à la société OGF est en activité depuis 1999. Il a réalisé 2 163 crémations en 2023.

### Le crématorium du Val de Bièvre à Arcueil

dont la convention de concession a été attribuée en 2023 à la société OGF, est en activité depuis 2002. Il a réalisé 1 547 crémations en 2023.



## À SAVOIR

### Dans les crématoriums du SIFUREP

- ✓ Le tarif est garanti et contrôlé dans le cadre du contrat de service public,
- ✓ Toutes les entreprises de pompes funèbres habilitées peuvent accéder aux services de l'équipement,
- ✓ Ils disposent tous d'une ou de plusieurs salles de cérémonie,
- ✓ La famille peut y célébrer une cérémonie civile ou religieuse,
- ✓ La législation permet aux familles de laisser l'urne un an au crématorium (dont 3 mois gratuitement), le temps de décider du lieu de destination des cendres.
- ✓ Des « Temps de mémoire » sont organisés chaque année à la période de la Toussaint et en juin pour les "tout-petits" à Champigny. Ces cérémonies proposent aux familles, ayant perdu un proche dans l'année et choisi la crémation, un moment privilégié de recueillement civil et collectif (lectures de textes, citation du nom des défunts, musiques et chants).





# L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DE LA RÉGION PARISIENNE

## UNE EXPERTISE TECHNICO-JURIDIQUE ET DES OUTILS POUR ÉCLAIRER LES DÉCISIONS

Les principales questions posées par les communes adhérentes concernent les concessions, les exhumations, la prise en charge des opérations funéraires, le transport de corps, la crémation, la gestion des cimetières, les conditions de création et de gestion des jardins cinéraires et les conditions d'inhumation.

- **Les sollicitations juridiques** ont encore été nombreuses en 2023 avec près de 160 consultations juridiques traitées.

Par ailleurs, plusieurs outils sont mis à la disposition des collectivités pour les accompagner :

- **Le guide des obsèques** : il s'agit d'un support d'information mis à disposition des communes adhérentes, et plus particulièrement des services d'état civil et des cimetières, pour informer les familles sur les démarches à effectuer lors d'un décès. Ce guide est gratuit et disponible sur le site internet : [www.sifurep.com](http://www.sifurep.com)

- **L'enquête annuelle diffusée à toutes les communes adhérentes** pour recenser les tarifs pratiqués par les communes, les différentes durées de concessions, le type de travaux entrepris (ou à réaliser) ou bien encore la destination des cendres.

**Le SIFUREP met à la disposition, des élus et des services état civil ou encore des conservateurs de cimetières, son expertise dans le domaine juridique. Il peut ainsi répondre à toute question, adressée par mail ([juridique@sifurep.com](mailto:juridique@sifurep.com)), portant sur la législation funéraire ainsi que sur l'exécution des contrats de délégation de service public.**

## DES ÉVÈNEMENTS POUR NOURRIR LES ÉCHANGES ET LES CONNAISSANCES

**En 2023 une Webconférence a été animée sur le thème du nouveau contrat de délégation de service public portant sur le service extérieur des pompes funèbres (entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023).**

• **Le colloque annuel** : la 15<sup>ème</sup> édition du colloque du SIFUREP s'est tenue le 18 avril 2023 autour du thème de la « Restauration du patrimoine sépulcral et de l'art funéraire ». Les nombreux participants ont, ainsi, pu débattre avec les intervenants et bénéficier de la qualité de leurs interventions.

2 tables rondes, animées par Sarah DUMONT journaliste spécialisée, ont permis à des conservateurs, élus, architectes, écologues, membres du CNOF ou bien encore anthropologues de témoigner et de partager leurs connaissances et leurs points de vue sur la restauration du Patrimoine.

Enfin, ce colloque aura permis la signature d'une convention de partenariat entre le SIFUREP et la Fondation du patrimoine pour l'attribution de subventions aux villes adhérentes souhaitant restaurer leurs monuments funéraires.

Retrouvez toutes les informations sur le site [www.sifurep.com](http://www.sifurep.com) dans la rubrique «bénéficiaire de services».

• **Les Webconférence du SIFUREP** : ouvertes à toutes les communes, ont vocation à répondre aux interrogations des villes sur un sujet funéraire particulier, une actualité réglementaire ou à présenter un service ou un équipement funéraire du SIFUREP.

• **Le petit déjeuner de la Centrale d'Achat** : ouvert à toutes les villes, permet de découvrir les marchés proposés par le SIFUREP, de rencontrer les prestataires titulaires de marchés et d'échanger avec d'autres villes sur la gestion, l'entretien des cimetières ou toute prestation assurée via un marché de la Centrale d'Achat.





# LA CENTRALE D'ACHAT DU SIFUREP

## POUR SIMPLIFIER ET MAÎTRISER LES COÛTS DE GESTION FUNÉRAIRE

### LES AVANTAGES DE LA CENTRALE D'ACHAT

- **une expertise technique et juridique du SIFUREP** (les adhérents délèguent la procédure de passation des marchés à des experts du funéraire) ;
- **une mutualisation** sur les prix et les services associés ;
- **une offre à la carte** grâce à une diversité de marchés qui peuvent être sollicités selon les besoins ;
- **une intervention technique confiée à des professionnels du secteur** (entreprises spécialisées dans le domaine du funéraire) ;
- **des services d'information, de veille et d'accompagnement** ;
- **une qualité de relation « grands comptes »** quelle que soit la taille de la collectivité ;
- **des marchés « clés en main ».**

Pour accompagner les collectivités dans la gestion de leurs cimetières, l'application des exigences légales, l'évolution des pratiques funéraires, des rites et des enjeux environnementaux, sociaux et patrimoniaux, le SIFUREP a créé en 2012 une centrale d'achat. L'objectif de cet outil de mutualisation est de simplifier et de maîtriser les coûts de gestion pour les villes.

## CENTRALE D'ACHAT

COÛTS 2023

**982,87 €**

ADHÉSION ANNUELLE

+

**491,44 €**

PAR MARCHÉ SOUSCRIT POUR  
TOUTE LA DURÉE DU MARCHÉ

Une adhésion facile et rapide : la convention d'adhésion est adressée par le SIFUREP à la collectivité demandeuse, accompagnée d'un modèle de délibération et d'un rapport de présentation du Syndicat afin que le Conseil municipal puisse délibérer.

## DES SERVICES À LA CARTE

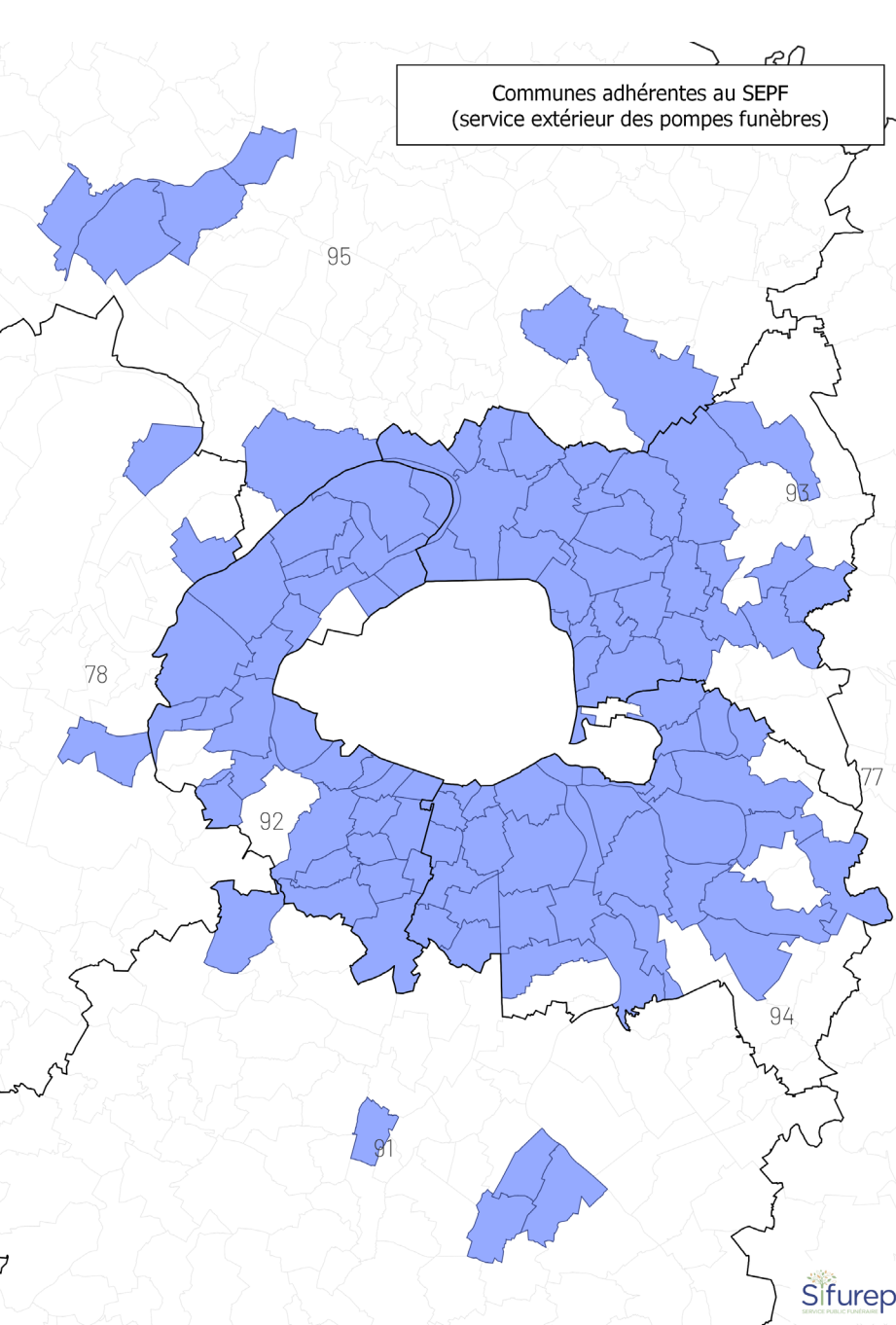
Un panel de marchés disponibles pour répondre à des besoins nombreux et variés :

- **nettoyage et entretien** des cimetières (propreté des sites)
- **gestion des espaces verts**
- **assistance à maîtrise d'ouvrage** pour l'aménagement des cimetières
- **maîtrise d'œuvre** pour l'aménagement des cimetières
- assistance à maîtrise d'ouvrage pour la **restauration du patrimoine**
- reprise et mise en œuvre d'un **logiciel cimetière**
- **numérisation, indexation et intégration des documents de concessions** des cimetières
- **assistance** à l'amélioration de **l'utilisation des outils du système d'information** des cimetières
- **assistance** relative à l'élaboration d'un **plan de reprises de sépultures**
- **reprises administratives de sépultures** (échues et abandonnées)
- **transport de corps avant mise en bière**



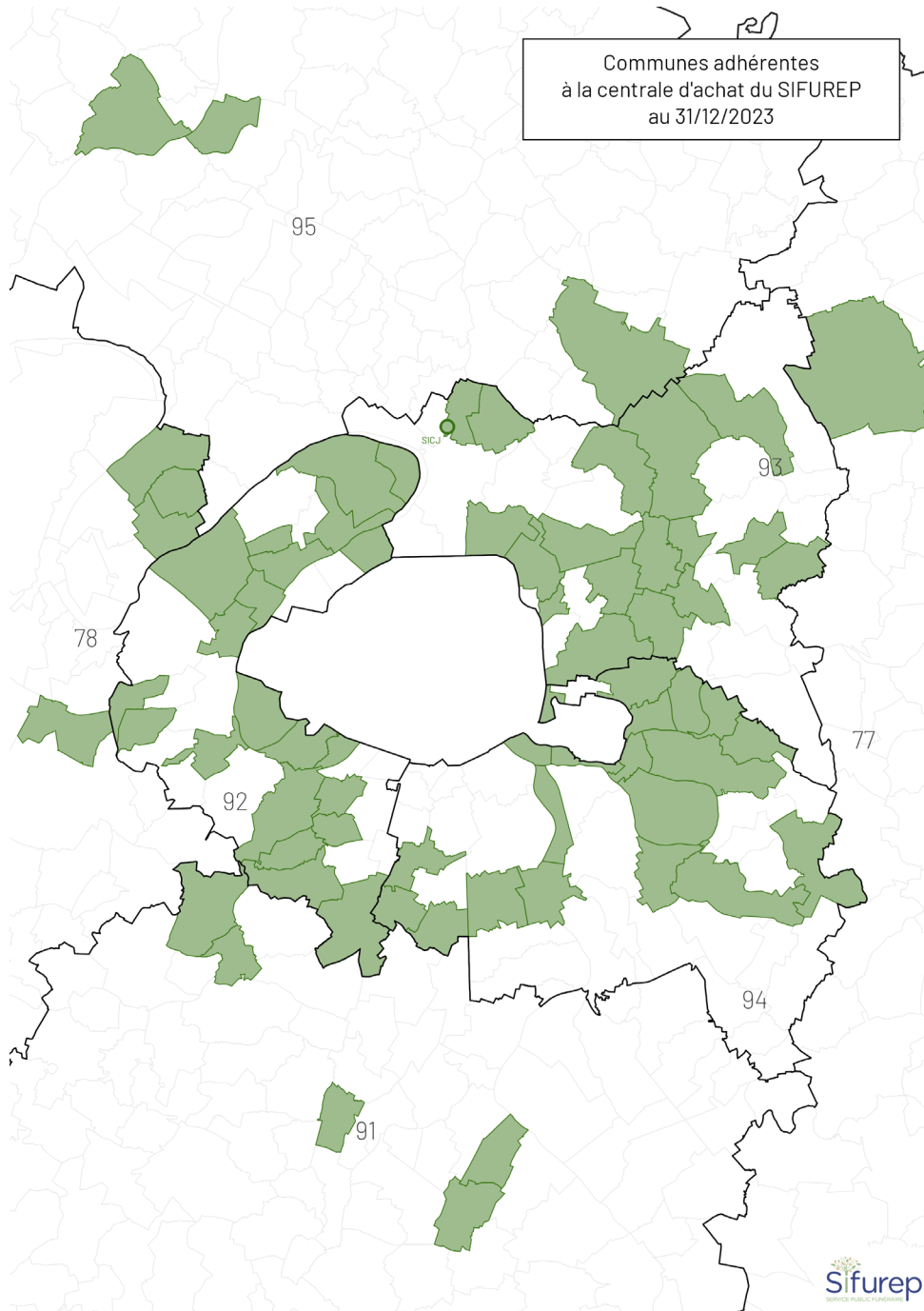
# LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES AU SYNDICAT AU 31/12/2023

## LISTE DES VILLES ADHÉRENTES AU SIFUREP



Alfortville, Antony, Arcueil, Argenteuil, Asniere-sur-Seine, Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bagneux, Bagnolet, Ballainvilliers, Bievres, Bobigny, Bois-Colombes, Boissy-Colombes, Boissy-Saint-Léger, Bondy, Bonneuil-sur-Marne, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Bry-sur-Marne, Cachan, Carrières-sur-Seine, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Chatenay-Malabry, Chatillon, Chaville, Chennevières-sur-Marne, Chevilly-la-Rue, Choisy-le-Roi, Clamart, Clichy, Clichy-sous-Bois, Colombes, Courbevoie, Creteil, Drancy, Dugny, Epinay-sur-Seine, Fleury-Merogis, Fontenay-sous-Bois, Fresnes, Gagny, Garches, Gennevilliers, Gentilly, Gonesse, Grigny, Issy-les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine, Joinville-le-Pont, Le Courneuve, La Garenne-Colombes, La Queue-en-Brie, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Le Chesnay-Rocquencourt, Le Kremlin-Bicêtre, Le Perreux-sur-Marne, Le Plessis-Robinson, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Les Pavillons-sous-Bois, Levallois-Perret, L'Hay-les-Roses, L'Île-Saint-Denis, Maisons-Alfort, Maisons-Laffitte, Malakoff, Mériel, Méry-sur-Oise, Montfermeil, Montreuil, Montrouge, Nanterre, Nogent-sur-Marne, Noisy-le-Sec, Orly, Pantin, Pierrefitte-sur-Seine, Pontoise, Puteaux, Ris-Orangis, Romainville, Rosny-sous-Bois, Rueil-Malmaison, Rungis, Saint-Cloud, Saint-Denis, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Saint-Ouen-l'Aumône, Saint-Ouen-sur-Seine, Sceaux, Sèvres, Stains, Sucy-en-Brie, Suresnes, Thiais, Valenton, Vanves, Vaucresson, Villejuif, Villenoble, Villeneuve-la-Garenne, Villeneuve-Saint-Georges, Villepinte, Villetaneuse, Villiers-le-Bel, Vitry-sur-Seine

## À LA CENTRALE D'ACHAT DU SIFUREP



Alfortville, Antony, Asniere-sur-Seine, Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Auvers-sur-Oise, Ballainvilliers, Bievres, Bobigny, Bondy, Bonneuil-sur-Marne, Boulogne-Billancourt, Bry-sur-Marne, Carrières-sur-Seine, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Chatenay-Malabry, Chatillon, Choisy-le-Roi, Courbevoie, Fleury-Merogis, Fontenay-aux-Roses, Fontenay-sous-Bois, Fresnes, Gennevilliers, Gonesse, Grigny, Houilles, Igny, Issy-les-Moulineaux, Joinville-le-Pont, La Garenne-Colombes, La Queue-en-Brie, Le Blanc-Mesnil, Le Chesnay-Rocquencourt, Le Perreux-sur-Marne, Le Plessis-Robinson, Les Lilas, Les Pavillons-sous-Bois, L'Hay-les-Roses, Marne-la-coquette, Mériel, Mitry-Mory, Montfermeil, Montreuil, Nanterre, Nogent-sur-Marne, Noisy-le-Sec, Pantin, Pierrefitte-sur-Seine, Puteaux, Rosny-sous-Bois, Rungis, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Sartrouville, Sèvres, SICJ, Stains, Sucy-en-Brie, Suresnes, Thiais, Vanves, Vaucresson, Villemomble, Villeneuve-la-Garenne, Villeneuve-Saint-Georges, Villepinte, Villepinte, Villiers-sur-Marne.

# LISTE DES DÉLÉGUÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

**ALFORTVILLE**

**Serge FRANCESCHI**  
Vice-Président  
Geneviève  
CHARPANTIER  
Déléguée suppléante

**ANTONY**

**Christiane ENAME**  
Déléguée titulaire  
Isabelle ROLLAND  
Déléguée suppléante

**ARCUEIL**

**Christian METAIRIE**  
Vice-Président  
Maryvonne  
ROCHETEAU-  
LEGOURD  
Déléguée suppléante

**ARGENTEUIL**

**Tania de AZEVEDO**  
Déléguée titulaire  
Nadir SLIFI  
Délégué suppléant

**ASNIÈRES-SUR-SEINE**

**Sylvie MEYNARD**  
Déléguée titulaire  
Danielle GUETTE  
Déléguée suppléante

**AUBERVILLIERS**

**José LESERRE**  
Délégué titulaire  
Véronique  
DAUVERGNE  
Déléguée suppléante

**AULNAY-SOUS-BOIS**

**Chantal MOREAU**  
Déléguée titulaire  
Fouad EL KOURADI  
Délégué suppléant

**BAGNEUX**

**Alain LE THOMAS**  
Délégué titulaire  
Fanny DOUVILLE  
Déléguée suppléante

**BAGNOLET**

**Brahim AKROUR**  
Délégué titulaire  
Edith FELIX  
Déléguée suppléante

**BALLAINVILLIERS**

**Daniel BOULLAND**  
Délégué titulaire  
Elizabete  
VICENTE MAMEDE  
Déléguée suppléante

**BIÈVRES**

**Paul PARENT**  
Délégué titulaire  
Anne  
PELLETIER-LE  
BARBIER  
Déléguée suppléante

**BOBIGNY**

**Jean-François HIRSCH**  
Délégué titulaire  
Evelyne PLANTE  
Déléguée suppléante

**BOIS-COLOMBES**

**Gilles CHAUMERLIAC**  
Délégué titulaire  
Cédric KLEIN  
Délégué suppléant

**BOISSY-SAINT-LÉGER**

**Eveline NOURY**  
Vice-Présidente  
Michel BARTHES  
Délégué suppléant

**BONDY**

**Farid BELKEBIR**  
Délégué titulaire  
**Nezha DECOURRIERE**  
Déléguée titulaire

**BONNEUIL-SUR-MARNE**

**Virginie DOUET-MARCHAL**  
Déléguée titulaire  
Boumedine  
BEMMOUSSAT  
Délégué suppléant

**BOULOGNE-BILLANCOURT**

**Michel AMAR**  
Délégué titulaire  
Philippe MARAVAL  
Délégué suppléant

**BOURG-LA-REINE**

**Virginie BARBAUT**  
Déléguée titulaire  
Sylvie COURTOIS  
Déléguée suppléante

**BRY-SUR-MARNE**

**Rodolphe CAMBRESY**  
Délégué titulaire  
Chrystel DERAY  
Déléguée suppléant

**CACHAN**

**Robert ORUSCO**  
Déléguée titulaire  
Denis HERCULE  
Délégué suppléant

**CARRIERES-SUR-SEINE**

**Daniel MARTIN**  
Délégué Titulaire  
Aline LE GUILLOUX  
Déléguée Suppléante

**CHAMPIGNY-SUR-MARNE**

**Evelyne SAILLAND**  
Déléguée titulaire  
Laurent JEANNE  
Délégué suppléant

**CHARENTON-LE-PONT**

**Valérie LYET**  
Déléguée titulaire  
Chantal LEHOUT-  
POSMANTIER  
Déléguée suppléante

**CHÂTENAY-MALABRY**

**Patrick DESSEN**  
Délégué titulaire  
Gilles DEBROSSE  
Délégué suppléant

**CHÂTILLON**

**Stéphane JACQUOT**  
Délégué titulaire  
Nicole MENDY  
Déléguée suppléante

**CHAVILLE**

**Hervé LIÈVRE**  
Délégué titulaire  
Marc GIRONDOT  
Délégué suppléant

**CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE**

**Jean-François FABRE**  
Délégué titulaire  
Christine COURTOIS  
Déléguée suppléante

**CHEVILLY-LARUE**

**Hermine RIGAUD**  
Déléguée titulaire  
Barbara  
LORAND-PIERRE  
Déléguée suppléante

**CHOISY-LE-ROI**

**Vasco COELHO**  
Délégué titulaire  
Marina BRULANT  
Déléguée suppléante

**CLAMART**

**Jean MILCOS**  
Vice-Président  
Marie-Laure  
COUPEAU  
Déléguée suppléante

**CLICHY-LA-GARENNE**

**Agnès DELACROIX**  
Déléguée titulaire  
Michael ALBOU  
Délégué suppléant

**CLICHY-SOUS-BOIS**

**Marie-Florence DEPRINCE**  
Déléguée titulaire  
Samira TAYEBI  
Déléguée suppléante

**COLOMBES**

**Fatoumata SOW**  
Déléguée titulaire  
Chérif MOHELLEBI  
Délégué Suppléant

**COURBEVOIE**

**Jacques KOSSOWSKI**  
Président du SIFUREP  
**Marie-Pierre LIMOGÉ**  
Déléguée suppléante

**CRÉTEIL**

**Michel WANNIN**  
Délégué titulaire  
Alain DUKAN  
Délégué suppléant

**DRANCY**

**Romain DACHIVILLE**  
Délégué titulaire  
Merzouba COCOZZA  
Déléguée suppléante

**DUGNY**

**Michel CLAVEL**  
Délégué titulaire  
Martine BRASSEUR  
Déléguée suppléante

**EPINAY-SUR-SEINE**

**Samira YAZIDI**  
Vice-Présidente  
Farid BENYAHIA  
Délégué suppléant

**FLEURY-MÉROGIS**

**Danielle MOISAN**  
Déléguée titulaire  
Martine GOESSENS  
déléguée suppléante

**FONTENAY-AUX-ROSES**

**Cécile COLLET**  
Déléguée titulaire  
Gabriela REIGADA  
déléguée suppléante

**FONTENAY-SOUS-BOIS**

**Loïc DAMIANI**  
Délégué titulaire  
Clémence  
AVOIGNON ZONON  
Déléguée suppléante

**FRESNES**

**Christian CARISTAN**  
Délégué titulaire  
Rachida SADANE  
Déléguée suppléante

**GAGNY**

**Bénédicte AUBRY**  
Déléguée titulaire  
Rolin CRANOLY  
Délégué suppléant

**GARCHES**

**Solène ALLANIC**  
Déléguée titulaire  
Grégoire VERSPIEREN  
Délégué suppléant

**GENNEVILLIERS**

**Isabelle MASSARD**  
Déléguée titulaire  
Laurent NOEL  
Délégué suppléant

**GENTILLY**

**Fatah AGGOUNE**  
Vice-Président  
Nadine HERRATI  
Déléguée suppléante

**GONESSE**

**Jean Michel DUBOIS**  
Délégué titulaire  
Rachid TOUIL  
Délégué suppléant

**GRIGNY**

**Philippe RIO**  
Délégué titulaire  
Pascal TROADEC  
Délégué suppléant

**ISSY-LES-MOULINEAUX**

**Etienne BERANGER**  
Délégué titulaire  
Christine HELARY-  
OLIVIER  
Déléguée suppléante

**IVRY-SUR-SEINE**

**Méhadée BERNARD**  
Déléguée titulaire  
Guillaume SPIRO  
Délégué suppléant

**JOINVILLE-LE-PONT**

**Hélène DECOTIGNIE**  
Déléguée titulaire  
Laurent OTTAVI  
Délégué suppléant

**LA COURNEUVE**

**Bacar SOILIH**  
Délégué titulaire  
Julien BAYARD  
Délégué suppléant

**LA GARENNE-COLOMBES**

**Sébastien RIVET**  
Délégué titulaire  
Robert CITERNE  
Délégué suppléant

**LA QUEUE-EN-BRIE**

**Philippe MOUCHARD**  
Délégué titulaire  
Marie-Claude GAY  
Déléguée suppléante

**LE BLANC-MESNIL**

**Michel COLLIGNON**  
Délégué Titulaire  
Philippe RANQUET  
Délégué suppléant

**LE BOURGET**

**Laura PETREQUIN**  
Déléguée titulaire  
Valéry VANNEREUX  
déléguée suppléante

**LE CHESNAY-ROCQUENCOURT**

**Aline TEMENIDES**  
Déléguée titulaire  
Marie-Thérèse KELLY  
déléguée suppléante

**LE KREMLIN-BICÊTRE**

**Jacques HASSIN**  
Délégué titulaire  
Véronique GESTIN  
Déléguée suppléante

**LE PERREUX-SUR-MARNE**

**Eric COUTURE**  
Vice-Président  
Pierre BUGEJA  
Délégué suppléant

**LE PLESSIS-ROBINSON**

**Marc SIFFERT SIRVENT**  
Délégué titulaire  
Cyril PECRIAUX  
Délégué suppléant

**LE PRÉ-SAINT-GERVAIS**

**Jean-Abel PECAULT**  
Délégué titulaire  
Mohammed YENBOU  
Délégué suppléant

**LES LILAS**

**Christian LAGRANGE**  
Vice-Président  
Patrick BILLOUET  
Délégué suppléant

**LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**

**Chantal TROTTET**  
Déléguée titulaire  
Sabrina ASSAYAG  
Déléguée suppléante

**LEVALLOIS-PERRET**

**Martine ROUCHON**  
Déléguée titulaire  
Valérie FOURNIER  
Déléguée suppléante

**L'HAÏ-LES-ROSES**

**Bernard DUPIN**  
Délégué titulaire  
Catherine GAVRIL  
Déléguée suppléante

**L'ILE-SAINT-DENIS**

**Alain FRANÇOIS**  
Délégué titulaire  
Jacques PARIS  
Délégué Suppléant

**MAISONS-ALFORT**

**Claire DELESSARD**  
Vice-Présidente  
Jean-Luc CADEDDU  
Délégué suppléant

**MAISONS-LAFFITTE**

**Marie-Liesse SALIN**  
Déléguée titulaire  
Ingrid COUTANT  
Déléguée Suppléante

**MALAKOFF**

**Dominique TRICHET-ALLAIRE**  
Délégué titulaire  
Jocelyne BOYAVAIL  
Déléguée suppléante

**MÉRIEL**

**Christophe CHAMBELIN**  
Délégué titulaire  
Laurence BOUVILLE  
Déléguée suppléante

**MÉRY-SUR-OISE**

**Patrice RENARD**  
Délégué titulaire  
Bernard RIO  
Délégué suppléant

**MONTFERMEIL**

**Laurent CHAINEY**  
Délégué titulaire du SIFUREP  
Nafi SIBY  
Déléguée suppléante du SIFUREP

**MONTREUIL**

**Florian VIGNERON**  
Délégué Titulaire  
Michelle BONNEAU  
Déléguée suppléante

**MONTROUGE**

**Liliane GRAÏNE**  
Déléguée titulaire  
Patrick XAVIER  
Délégué suppléant

**NANTERRE**

**Hassan HMANI Vice-Président**  
Nadine ALI  
Déléguée suppléante

**NOGENT-SUR-MARNE**

**Pascale MARTINEAU**  
Déléguée titulaire  
Juliette LE RUYER-FOURNIER  
Déléguée suppléante

**NOISY-LE-SEC**

**Albert PRISSETTE**  
Délégué titulaire  
Jean-Luc LE COROLLER  
Délégué suppléant

**ORLY**

**Thierry ATLAN**  
Délégué titulaire  
Dahmane BESSAMI  
Délégué suppléant

**PANTIN**

**Rida BENNEDJIMA**  
Délégué titulaire  
Sonia GHAZOUANI-ETTIH  
Déléguée suppléante

**PIERREFITTE-SUR-SEINE**

**Guy JOUVENELLE**  
Délégué titulaire  
Françoise MIRET  
Déléguée suppléante

**PONTOISE**

**Armelle LEGRAND-ROBERT**  
Déléguée titulaire  
Annick FERRE  
Déléguée suppléante

**PUTEAUX**

**Bernard GAHNASSIA Vice-Président**  
Anne-Laure LEBRETON  
Déléguée suppléante

**RIS-ORANGIS**

**Marcus M'BOUDOU**  
Délégué titulaire  
Véronique GAUTHIER  
Déléguée suppléante

**ROMAINVILLE**

**Sofia DAUVERGNE**  
Déléguée titulaire  
Nathalie GAUMONDY  
Déléguée suppléante

**ROSNY-SOUS-BOIS**

**Danièle MAILLOT**  
Déléguée titulaire  
Nathalie REGNAULD  
Déléguée suppléante

**RUEIL-MALMAISON**

**Ghania KEMPF**  
Déléguée titulaire  
Jean-Simon PASADAS  
Délégué suppléant

**RUNGIS**

**Antoine MORELLI**  
Délégué titulaire  
Philippe BENISTI  
Délégué suppléant

**SAINT-CLOUD**

**Sacha GAILLARD**  
Délégué titulaire  
Jean-Christophe PIERSON  
Délégué suppléant

**SAINT-DENIS**

**Christophe PIERCY**  
Délégué titulaire  
Alice RONGIER  
Déléguée suppléante

**SAINT-MANDÉ**

**Julien WEIL**  
Délégué titulaire  
Tiffany CULANG  
Déléguée suppléante

**SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS**

**Jacqueline VISCARDI**  
Déléguée titulaire  
Aurélien PREVOT  
Délégué suppléant

**SAINT-MAURICE**

**Dominique DUROSELLE**  
Déléguée titulaire  
Cédric DAMIEN  
Délégué suppléant

**SAINT-OUEN-L'AUMÔNE**

**Roland MAZAUDIER**  
Délégué titulaire  
Marie-Claude CLAIN  
Déléguée suppléante

**SAINT-OUEN-SUR-SEINE**

**Emna SGHAÏER**  
Déléguée titulaire  
Xavier DUPLOUY  
Délégué suppléant

**SCEAUX**

**Annie BACH**  
Déléguée Titulaire  
Claire VIGNERON  
Déléguée suppléante

**SEVRES**

**Jacques VILLEMUR**  
Déléguée titulaire  
Denis MORON  
Délégué Suppléant

**STAINS**

**Nabila AKKOUCHE**  
Déléguée titulaire  
Mathieu DEFREL  
Délégué suppléant

**SUCY-EN-BRIE**

**Cédric MUSSO**  
Délégué titulaire  
Anne-Marie BOURDINAUD  
Déléguée suppléante

**SURESNES**

**Stéphane PERRIN-BIDAN Vice-Président**  
Pierre PERRET  
Délégué suppléant

**THIAIS**

**Guyllaine TORCHEUX**  
Déléguée titulaire  
Christian LE BOT  
Délégué suppléant

**VALENTON**

**Hasana SADIKI**  
Déléguée titulaire  
Kamel BELKHIRI  
Délégué suppléant

**VANVES**

**Xavier LEMAIRE**  
Délégué titulaire  
Marta GRZESIAK  
Déléguée suppléante

**VAUCRESSON**

**DIANE de ROBIANO**  
Déléguée Titulaire  
Hélène CONNAN  
Déléguée Suppléante

**VILLEJUIF**

**Gilles LAFON**  
Délégué titulaire  
Maxime PLUSQUELLEC  
Délégué suppléant

**VILLEMOMBLE**

**Jovan AVRAMOVIC**  
Délégué titulaire  
Françoise POLONI  
Déléguée suppléante

**VILLENEUVE-LA-GARENNE**

**Sandrine HERTIG**  
Déléguée titulaire  
Fatima AAZIZ  
Déléguée suppléante

**VILLENEUVE-SAINT-GEORGES**

**Bernardina ALVES DA SILVA**  
Déléguée titulaire  
Naoual EL OUAHTA  
Déléguée suppléante

**VILLEPINTE**

**Christine PERRON**  
Déléguée titulaire  
Zhigiao Jacques YANG  
Délégué suppléant

**VILLETANEUSE**

**Danielle MARMIGNON**  
Déléguée titulaire puis  
**Majide AMMAD**  
Délégué titulaire  
Yasmina ESSOM,  
Déléguée suppléante

**VILLIERS-LE-BEL**

**Faouzi BRIKH**  
Délégué titulaire  
Teresa EVERARD  
Déléguée suppléante

**VITRY-SUR-SEINE**

**Ludovic LECOMTE**  
Délégué titulaire  
Rachida KABBOURI  
Déléguée suppléante







---

Tour Lyon Bercy 173-175 rue de Bercy • CS 10205 75588 Paris  
Tél. : 01 44 74 85 70 • sifurep.com

Directeur de publication : Jacques KOSSOWSKI / Comité de rédaction piloté par Maria DA SILVA / Photos : Envato /  
Conception et réalisation : Desbouis-Grésil / Impression : Champagnac. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.  
Édité en septembre 2024.